

SINARD Infos



Le mot du maire

Recensement citoyen

Budget 2025

Savoir trier

Piratage de compte en ligne

...

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

A lors que l'été s'installe, nous restons témoins d'un monde en pleine recomposition. Les tensions internationales, les déséquilibres énergétiques, les crises environnementales et sociales nous rappellent que bon nombre de repères sur lesquels nos sociétés se sont construites sont aujourd'hui questionnés. Face à ces évolutions, les collectivités, les territoires, les élus de proximité ont leur part à jouer : pour accompagner les transitions, soutenir les plus vulnérables et contribuer, à leur échelle, à faire émerger des réponses durables et solidaires. Il ne s'agit pas de tout changer du jour au lendemain, mais de créer ensemble les conditions d'un changement accessible, en valorisant les ressources locales, les démarches collectives et le sens de l'initiative.

Sur notre territoire aussi, les défis sont nombreux, et les réponses dépassent bien souvent les seules compétences communales. L'intercommunalité joue ici un rôle structurant. Elle permet de mutualiser les moyens, de coordonner les politiques publiques et d'apporter des réponses plus cohérentes aux besoins du quotidien. Petite enfance, jeunesse, soutien au monde agricole, développement touristique, aménagement du territoire, accompagnement des transitions.... Autant de domaines dans lesquels la coopération entre communes prend tout son sens. Cette échelle de travail permet également de mobiliser des financements publics extérieurs au service de projets utiles, concrets et partagés à l'échelle du Trièves.

Dans ce cadre, Sinard poursuit son engagement avec constance. Notre commune s'appuie sur un tissu humain solide, sur l'implication active des habitantes et des habitants, sur le professionnalisme de ses agents et sur l'engagement de l'équipe municipale — que je remercie pour la qualité des échanges et du débat en faveur de l'intérêt général. Ensemble, nous faisons avancer des projets, souvent modestes dans leur forme, mais structurants dans leurs effets, au service du bien commun.

Le 21 juin dernier, nous avons eu la joie d'inaugurer le nouvel espace de loisirs, fruit d'un travail collectif engagé depuis 2018, pensé pour favoriser le vivre-ensemble et offrir un lieu adapté aux enfants et aux familles.

Dans le même temps, la fermeture définitive du commerce La Gélinotte, décidée par ses gérants, vient clore une aventure entrepreneuriale qui a profondément marqué la vie du village. Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier chaleureusement Danielle et Bernard pour leur fidélité et leur engagement au service des Sinardoux pendant plus de 25 ans. Leur décision, que nous comprenons et respectons, nous rappelle aussi combien l'activité économique en milieu rural reste fragile, souvent tributaire de choix de vie autant que de réalités économiques plus larges.

À l'horizon, plusieurs chantiers prennent forme :

- Les travaux aux Fauries, prévus en septembre, dans le cadre du programme de requalification du village et des hameaux ;
- La dernière tranche d'assainissement du hameau de La Morte, prévue courant juillet, pour achever un programme engagé depuis le début du mandat ;
- La construction de sanitaires dans la cour de l'école, durant l'été, afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'hygiène des enfants.

En parallèle, un groupe d'élus s'est constitué pour réfléchir à l'avenir de notre patrimoine bâti, avec une attention particulière portée au logement, devenu une préoccupation croissante pour de nombreuses familles. Une analyse démographique a été réalisée en lien avec la cellule logement du Département, et l'association Soliha (Solidaires pour l'habitat) a finalisé une étude capacitaire sur deux bâtiments communaux : la Maison du Collet et l'étage de la bibliothèque, afin d'en évaluer le potentiel de transformation en logements.

Des pistes de programmation sont également à l'étude pour La Gélinotte, à la suite de l'appel à sondage, ainsi que pour le tènement aujourd'hui propriété de l'État, où se situe la dernière maison ayant accueilli des cadres EDF. Nous avons déposé un appel à candidatures pour être accompagnés dans ces démarches, et nous ferons appel aux habitantes et habitants, sous forme d'ateliers participatifs, pour imaginer ensemble ces futurs lieux de vie, en lien avec les dynamiques sociales de la commune.

Cet été, au-delà du repos bien mérité, je vous invite à prendre le temps de vous ressourcer, de recharger les batteries — c'est dans l'air du temps —, de retrouver de l'élan, et de profiter pleinement de ce que notre commune, ses paysages et ses initiatives ont à offrir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, chaleureux et serein.

Avec toute mon amitié ! ■



Christian Roux
Maire

Infos mairie

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Elections municipales 2026 : nouveau mode de scrutin

De nouvelles règles s'appliqueront pour les prochaines élections municipales prévues en mars 2026.

En effet, le mode de scrutin sera uniforme sur tout le territoire. Il s'agira d'un scrutin de liste paritaire.

Cela signifie que la liste sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Jusqu'à présent, les électeurs des communes de moins de 1000

habitants avaient le droit de barrer des noms sur les listes qui étaient présentées.

A partir des prochaines élections, il sera interdit de rayer ou d'ajouter une personne sur la liste, au risque de rendre le bulletin nul.

Pour la commune de Sinard, l'effectif légal du conseil municipal est de 15.

Les listes devront donc compter entre 13 (minimum toléré) et 17 candidats*.

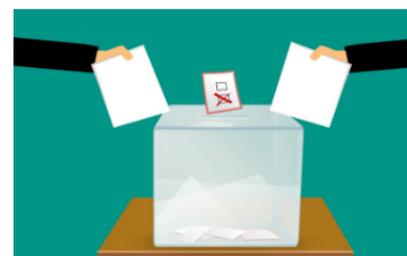
Le recensement citoyen est obligatoire

Chaque jeune doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Le recensement permet d'obtenir une attestation, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à un examen ou à un concours administratif en France.

Le recensement s'effectue en mairie aux horaires habituels d'ouverture. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@sinard.fr ■



*Les candidats supplémentaires pourront être appelés en cas de vacance en cours de mandat, par ordre de la liste.

Ostéopathie ambulante

Dates de passage de l'Ostéo'Van en juillet/août/septembre : - Mercredi 9 juillet

Rendez-vous :

- par téléphone au 06 77 29 75 33
- ou via le site internet Doctolib

- Vendredi 9 août

- Lundi 25 août

- Mercredi 3 septembre



Résultat budget de fonctionnement 2024 et budget 2025

L'année 2025 est marquée par la fin des travaux engagés à la Croix de Portier et le cheminement piéton vers la place de la mairie ainsi que le terrain de sport.

Fonctionnement 2024 et budget 2025

La section de fonctionnement du budget général dégage en 2024 un excédent de 177 588,89 €.

Ce solde vient abonder le report des exercices antérieurs ce qui porte la réserve ainsi constituée à 491 123,64 €.

Ces fonds propres sont nécessaires pour assurer le financement des investissements futurs.

Les taux de taxe foncière sur propriétés bâties et non bâties ne seront pas augmentés en 2025.

L'ensemble des autres charges restent stables sauf en ce qui concerne les dépenses d'énergie, essentiellement l'électricité.

Le budget assainissement, quant à lui, dégage un solde positif de 13 527,26 € en fonctionnement qui augmente les excédents précédents portant la réserve à 37 154,32 €.

Il est prévu une augmentation de la taxe d'assainissement en 2025 portant le tarif de la consommation à 1,32 € par m³. La prime fixe passe de 44 à 46 €.

Les travaux prévus pour la création du réseau d'assainissement « la Morte les Jaillels » ont débuté en 2022 et se termineront en 2025 pour la dernière tranche de 5 maisons.

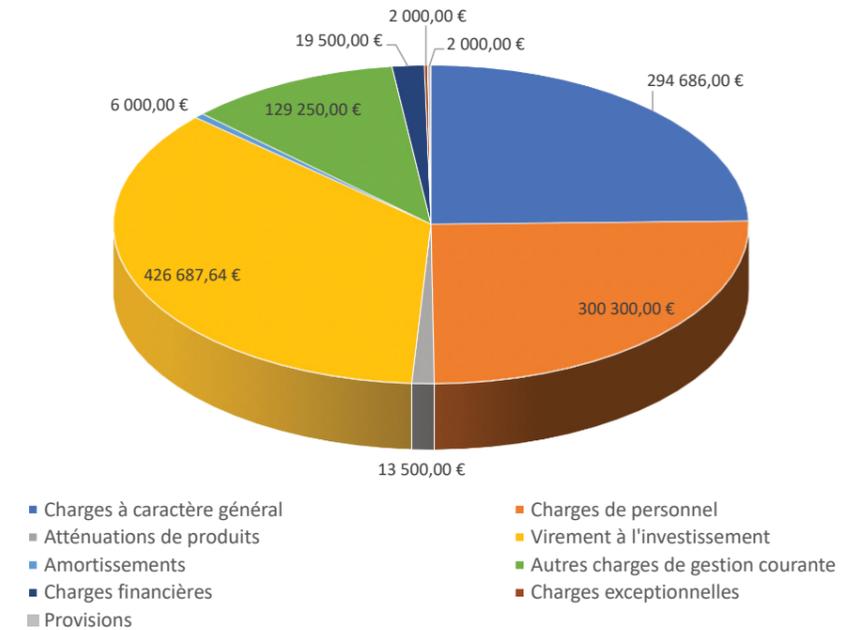
Investissements 2025

Les investissements prévus concernent :

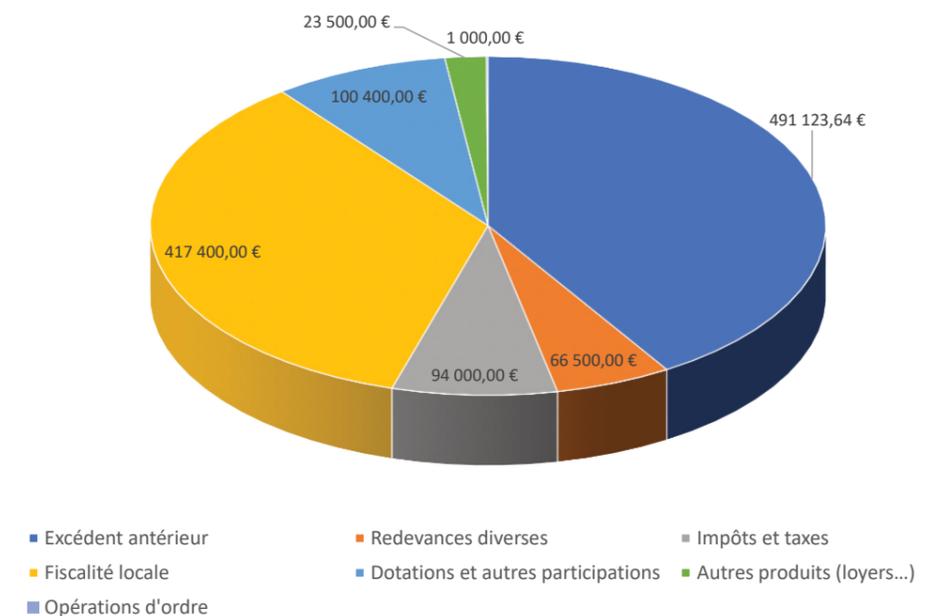
- L'acquisition de divers matériels et logiciels
- La requalification des espaces publics de Sinard et de ses Hameaux incluant les travaux prévus au hameau des Fauries
- La poursuite des travaux de VRD pour « L'orée des prés »
- L'accessibilité des bâtiments publics
- Le suivi des mouvements de terrain sur la commune
- La rénovation des WC dans la cour de l'école
- La réalisation d'un organigramme des clés pour les locaux municipaux
- La cartographie Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) suivi de travaux si nécessaire
- Les emplacements réservés
- L'installation de la fibre
- La rénovation énergétique de l'école et de la salle polyvalente
- Le bâtiment technique
- La réfection des allées du cimetière qui a été réalisée au printemps 2024
- Village d'avenir.

Budget 2025

Budget 2025 Dépenses de fonctionnement



Budget 2025 Recettes de fonctionnement



Ca se passe à Sinard

Concerts de la chorale « Les Sinardoux »



Samedi 8 février 2025, nouvelle prestation enthousiasmante de la Chorale Les Sinardoux dans notre église pleine à craquer ; plus aucune place assise au parterre comme au balcon !

De nouvelles chansons ont été ajoutées au répertoire de la chorale :

- Et bam de Memtissa

- La symphonie des éclairs de Zaho de Sagazan
- Quand on a que l'amour de Jacques Brel

Tandis que d'autres ont été ré-interprétées :

- L'amitié de Françoise Hardy
- Les murs de poussière de Francis Cabrel



Expo à la biblio

Depuis le 9 mai, une nouvelle expo photos décore les murs de la bibliothèque.

Dominique Chartier, est le 11ème artiste en 5 ans qui expose dans notre bibliothèque tenue par nos adorables bénévoles de Sinard et Treffort Chantal, Dany, Isabelle, Jacqueline, Marie-Noëlle, Martine, Nadia, et Nicole. ■



Ouverture bibliothèque
Allée du château, les samedis de 9h45 à 11h30 et les mardis de 14h00 à 18h00, en période scolaire

Ca se passe à Sinard

Fête de la musique

Cette année, la Fête de la Musique, organisée par Sinard Animation, a rencontré un franc succès et a attiré un public toujours nombreux.



Au programme :

- en première partie, le groupe Bastringue à Fernand,
- suivi de la pop de Mix Macs,



- et pour terminer la soirée, du funk et de la soul de Spock Marlone.

Une petite restauration et un bar étaient disponibles tout au long de la soirée. ■



Inauguration de l'espace de loisirs

Suite à l'achèvement des travaux du nouvel espace de loisirs, tous les Sinardoux ont été conviés à l'inauguration le samedi 21 juin à 11h00, Chemin des Touches.

Après les discours de :

- Christian Roux, Maire de Sinard,

- Eric Bonnier, Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et Maire de La Mure,

- Marie-Noëlle Battistel, Députée de la 4e circonscription de l'Isère,

- Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère,

le ruban tricolore a été coupé, permettant aux Sinardoux et autres déguster petits fours et autres amuse-bouches de JS-Traiteur, accompagnés d'un verre de l'amitié en compagnie du groupe folklorique Maz'Folk, le tout sous un soleil radieux ! ■



De gauche à droite : Eric Bonnier, Marie Noëlle Battistel, Christian Roux, Guillaume Gontard



Une ouverture a été créée dans les haies sud pour bénéficier du panorama



Toutes les photos et vidéos des événements et sorties sont sur le site internet de la Mairie (www.sinard.fr) dans la rubrique Photos

Ca se passe à Sinard



Le Petit Musée de l'école de Sinard

Le vendredi 21 février 2025, de 16h30 à 18h30, l'école de Sinard a installé son Petit Musée dans la salle polyvalente pour la troisième édition. Nous avons pu admirer les œuvres colorées et originales créées par les enfants depuis le début de l'année, inspirées d'œuvres célèbres.

La traditionnelle **fête de fin d'année de l'école** s'est déroulée le 27 juin dernier sous un grand et beau soleil.

Dès 17h, elle a commencé par une kermesse avec des stands tenus par les parents : pêche à la ligne, maquillage, jeux d'adresse.... Ensuite nous avons pu entendre la chorale des élèves interpréter plusieurs chansons dont la célèbre « Motivé » de Zebda.



Et enfin après une petite pause restauration, chaque classe a présenté un spectacle pour le plus grand bonheur de tous.

En septembre, l'école de Sinard accueillera 89 enfants (effectif prévisionnel à ce jour) répartis dans 4 classes, suite à la suppression d'une classe par l'Education Nationale (suppression due à une nette diminution des effectifs). ■



Voyage famille du CCAS à St Jean en Royans du 2 Juillet



Lors d'une enquête menée en février 2025 par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) auprès des habitants de Sinard sur leurs attentes concernant les sorties organisées par le CCAS, le parc d'aventures dans les arbres a été l'activité la plus populaire. C'est pourquoi nous avons choisi cette année L'Arbre à Fil à Saint-Jean-en-Royans, un parc de découverte et d'aventures proposant principalement des activités dans les arbres (plusieurs parcours de tyroliennes, balançoires géantes, balançoires

pendulaires, saut dans le vide, parcours d'arbre en arbre) et de nombreuses autres activités, dont la dégustation de glaces !

À proximité, nous avons pu visiter L'Artsolite, ancien site industriel réhabilité en centre culturel où se côtoient exposition d'art contemporain, insolite, restaurants et bars.

Cette année, l'événement a été un franc succès : 29 enfants et 29 adultes ont participé... nous avons même dû louer un bus plus grand ! ■



Environnement



Savoir trier (reprise partielle de l'article du journal n°27 de la CdCT)

Deux erreurs fréquentes à ne pas faire sur le tri des emballages :

1. Lorsque vous déposez dans les bacs jaunes les emballages et papiers triés chez vous, parfois, en croyant bien faire, vous les jetez réunis dans un sac. Cela annule tous vos efforts car une fois arrivé au centre de tri, ce sac ne peut être traité par les capteurs électroniques qui repèrent chaque déchet individuellement et l'aiguillent vers telle ou telle chaîne de recyclage. Du coup, le contenu du sac part à l'incinération. Il faut donc jeter en vrac vos emballages et vos papiers. C'est tout l'inverse des ordures ménagères (bacs noirs).

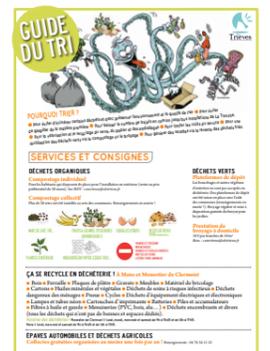
2. De plus, dans les bacs jaunes, il ne faut pas plier l'une dans l'autre des ordures de matières différentes. Exemple : il faut séparer l'emballage en papier d'une tablette de chocolat



de son emballage en aluminium avant de les jeter dans un bac jaune. Sinon, ce bac jaune nous (donc vous!) sera facturé plus cher à l'incinérateur départemental.

Rapport : selon le rapport de la CdCT sur les ordures ménagères, 27 % des produits sont mal triés. Cela entraîne une surfacturation de nos ordures ménagères de l'ordre de 13 000 € par an!

Bon tri et merci. ■



Guide du tri à télécharger sur le site internet de la Communauté de Communes du Trièves

Parole de chien

Si j'erre, j'ai toujours serré et mes maîtres ne y voient aucun mal.

Parfois, avec mes semblables, nous (aboyons) échangeons au coin du feu. Des histoires héroïques d'alerte face à des intrus malveillants qui veulent du mal à nos maîtres. Des poursuites de loups jamais attrapés mais éloignés de nos amis les bêtes d'élevages. De compagnies rassurantes lors de longues balades avec nos maîtres.

Parfois, nous admirons les récits de nos amis spécialistes, chiens de chasse ou chiens de troupeau, voire chiens policiers, d'avalanches, d'aveugles, et bien d'autres que j'oublie.

Cependant, à voix plus basse pour ne pas déranger nos voisins, en chiens



bien éduqués, nous évoquons parfois des sujets plus délicats sans comprendre les réactions des humains tellement elles sont contradictoires.

Gambader librement de partout, fouiller les poubelles, faire ses besoins aux endroits stratégiques, chercher la bagarre à d'autres compères, répondre frénétiquement aux besoins de reproduction, aboyer pour défendre son territoire... tout cela nous semble naturel. Nos maîtres, nos voisins, les humains que l'on croise ne le voient pas (toujours) comme nous. Ils nous veulent propres, obéissants, attachés, en laisse, silencieux. Certains ont peur de nous, d'autres viennent trop près ou portent de menaçants bâtons voire nous imposent leur propre animal tenu en laisse.

Je connais même une personne qui a peur des chiens. Elle s'interdit certains trajets à pied. Aujourd'hui, elle a fait deux demi-tours face à deux collègues errants, dont un mal élevé, très menaçant. Je connais un monsieur qui reconnaît avoir été le maître irresponsable, car sans expérience, d'un chien tueur de poules, friand de chiennes en chaleur, refusant la priorité aux véhicules qui se déviaient dangereusement pour l'éviter, qui se croyait partout chez lui pour la nourriture, les crottes, le terrain de jeux... J'en ai croisé des comme ça !

Alors, que faire ?

Dresser les chiens, éduquer les maîtres, ne pas confier les premiers à n'importe quel second sans informations préalables ? Oui, sans doute. Cependant je souhaite aux habitants de ne pas souffrir des libertés que nos maîtres nous accordent. Parole de chien ! ■

La rubrique du Dr D



Piratage de compte en ligne

Le piratage de compte désigne la prise de contrôle par un individu malveillant d'un compte au détriment de son propriétaire légitime. Il peut s'agir de comptes ou d'applications de messagerie, d'un réseau social, de sites administratifs, de plateformes de commerce en ligne, etc.

En pratique, les cybercriminels ont pu avoir accès au compte de différentes manières : mot de passe trop simple, message

d'hameçonnage (phishing en anglais) ou utilisation d'un même mot de passe sur plusieurs sites dont l'un a été piraté, voire dans certains cas en raison de la présence d'un virus voleur de mot de passe sur un des équipements de la victime.

Les cybercriminels cherchent généralement à dérober des informations personnelles, professionnelles et/ou bancaires pour en faire un usage frauduleux (revente des données, usurpation d'identité, transactions frauduleuses, spam, etc.).



Recommandations 17Cyber

1. Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application utilisés pour éviter que, si un compte est piraté, les cybercriminels puissent accéder aux autres comptes utilisant ce même mot de passe.
2. Lorsque le site ou le service le permettent, activez la double authentification pour augmenter le niveau de sécurité.
3. Ne communiquez jamais d'informations sensibles (mots de passe) par messagerie, par téléphone ou sur Internet.
4. Appliquez de manière régulière et systématique les mises à jour

de sécurité du système et des logiciels installés sur votre machine.

5. Maintenez à jour votre antivirus et activez votre pare-feu. Vérifiez qu'il ne laisse passer que de applications et services légitimes.
6. N'ouvrez pas les courriels ou leurs pièces jointes et ne cliquez jamais sur les liens provenant de chaînes de messages, d'expéditeurs inconnus, ou d'un expéditeur connu, mais dont le contenu du message est inhabituel ou vide.
7. Évitez les sites non sûrs ou illicites, tels ceux hébergeant des contrefaçons dont ces dernières peuvent contenir des logiciels malveillants (musique, films, logiciels, etc.) ou certains sites pornographiques.
8. Vérifiez l'adresse du site qui

s'affiche dans votre navigateur. Si cela ne correspond pas exactement au site concerné, il s'agit certainement d'un site frauduleux. Il suffit parfois d'un seul caractère changeant pour vous tromper.

9. Si le site le permet, vérifiez les date et heure de la dernière connexion à votre compte afin de repérer d'éventuelles connexions anormales.
10. Évitez de vous connecter à un ordinateur ou à un réseau Wi-Fi publics. Non maîtrisés, ils peuvent être contrôlés par un pirate.
11. Déconnectez-vous systématiquement de votre compte après utilisation pour éviter que quelqu'un puisse y accéder après vous.

Sources :

Ces informations sont issues du site internet du gouvernement cybermalveillance.gouv.fr dont la mission est d'assister les victimes de cybermalveillance, de les sensibiliser au risque cyber, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

IL EST IMPORTANT DE DEPOSER PLAINTÉ à votre commissariat de police ou brigade de gendarmerie.

Et aussi...

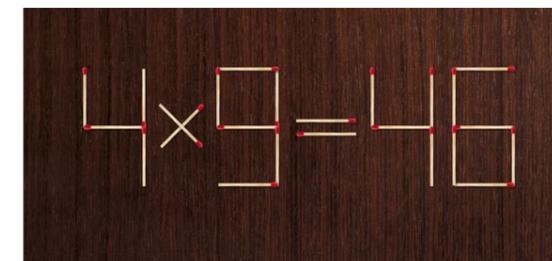
Sinard d'avant

Quelques photos et cartes postales de Sinard dénichées par Antoine.



Le jeu d'Antoine

Déplacer deux allumettes pour obtenir une opération exacte



Solution du jeu du précédent numéro

Le code secret est :



A vos agendas !



31 août :
Fête du four

4 octobre :
Foire de Puce

Et toujours 3 lundis par mois à 20h30 projection de films sélectionnés par l'Ecran Vagabond du Trièves à la salle polyvalente.

Foire de Puce

Samedi
4 Octobre



8h30

Marche Octobre rose

10h00

Chorale de l'école

à partir
de 10h00

Restauration, buvette

Exposants, artisans (démonstration / ateliers)

Vide-grenier

Animations gratuites pour petits et grands
(avec des nouveautés)

16h00

Goûter des enfants

Concert



Inscription

8h15

Départ 8h30

4 kms

Prix libre



Sinard